



# **Contre la smicardisation du pays, Contre la répression patronale Unité pour défendre les libertés syndicales !**

L'inflation sur les prix des produits et des biens de première nécessité, (alimentation, énergie, carburant, logement...) ne se dément pas. Un contexte qui amène de nombreux-ses salarié-es, soutenu-es par leurs organisations syndicales, à revendiquer des hausses de salaires. Ces revendications se heurtent trop souvent à la pingrerie patronale, puisque les bas salaires sont rattrapés par le salaire minimum en raison des trop faibles augmentations obtenues. Le pourcentage de smicards est ainsi passé de 12% en 2021 à 17,3% en 2023 !

A cette inflation sur les prix, correspond, étonnamment, une inflation de la répression syndicale patronale. Sur la plateforme aéroportuaire de Roissy, le plus gros bassin d'emploi de notre territoire qui ne se caractérise pas par l'envol des salaires, les exemples se multiplient. Tayeb et Alain de Sud Aérien, Farida CGT Sheraton, Nordine et Mohamed CGT Transdev, doivent ainsi résister aux tentatives d'intimidation et aux procédures iniques du patronat. Dernièrement c'est le secrétaire de l'Union locale CGT de Roissy, Nicolas Pereira, qui a été licencié par son entreprise, pour des motifs creux, qui mettent encore en exergue la soif de répression syndicale du patronat local.

**Le patronat cherche à étouffer toute dynamique de revendication en cassant du syndicaliste ! Cela n'entame pas notre détermination à porter les revendications des salarié-es selon les modalités qu'ils et elles auront décidé ! Les libertés syndicales sont un droit fondamental, que nous sommes résolu à défendre !**

**Nous apportons notre plein et entier soutien à tous les militant-es qui subissent répression et discriminations patronales. Ils et elles sont l'honneur du syndicalisme, ils et elles « travaillent », ne sont « pas des délinquants » portent des colères « légitimes » et méritent le soutien des pouvoirs publics afin de faire respecter le principe de liberté syndicale inscrit dans la loi depuis 1884.**

**Nous demandons la réintégration de Nicolas Pereira !  
Les crises sociales qui se succèdent démontrent l'acuité de l'intervention syndicale.  
Casser le thermomètre n'a jamais fait baisser la fièvre.  
Au plus près des réalités des salarié-es nous continuerons à mobiliser !**

Bobigny le 1<sup>er</sup> février 2024

COMMUNIQUE